



RÉSIDENCE DE RAYMOND

AGEN



Reconnue d'utilité publique

BIENVENUE À VOUS !



Toutes les équipes de la résidence *De Raymond* vous souhaitent la bienvenue. Chaque personne est là pour que votre installation et votre quotidien se passent au mieux et que la prise en charge de vos soins se déroule dans le confort et la sécurité.

Les informations de ce livret vont vous permettre de mieux connaître l'organisation de la résidence, la manière dont se déroulent les repas, les activités qui vous sont proposées et les modalités de prise en charge des soins. Nous vous invitons à le lire, et en parler avec vos proches. Nous sommes là pour répondre en détail à vos questions.

Confort, sécurité et bien-être sont les buts de notre travail et de notre présence auprès de vous, n'hésitez donc pas à nous solliciter.

La direction

DOUCEUR DE VIE



Située au cœur de la ville d'Agen, la résidence *de Raymond* bénéficie de tous les services à proximité (Poste, banques, cabinets médicaux, etc). Pour vos loisirs, nous sommes à deux pas des cinémas, du théâtre et du centre socio-culturel.

Nous pouvons accueillir 72 résidents de manière permanente grâce à nos 66 chambres individuelles et à nos 3 chambres doubles.

Un espace en rez-de-jardin, équipé d'une cuisine thérapeutique, permet tout à la fois d'accueillir 10 personnes dépendantes mais aussi de proposer des activités d'animation autour de la cuisine, du jardin ou de la musique avec la présence d'un piano. La communication, l'accompagnement, les soins, les animations proposées sont organisés et adaptés en fonction des capacités et envies des personnes.

Les membres de l'équipe ont tous un métier et des compétences différents pour que, de l'assistante administrative au médecin, de l'agent d'entretien à l'aide soignante, vous soyez chaleureusement entouré(e) et que votre vie quotidienne se déroule dans le respect de vos droits.

CHEZ VOUS, POUR VOUS



D'une superficie de 20 à 40 m² pour les chambres doubles, les 69 chambres sont toutes équipées d'une salle d'eau avec lavabo, douche avec siphon de sol et toilettes, adaptée à votre confort.

Si les gestes quotidiens et les déplacements vous sont devenus difficiles, les aides soignants vous aideront dans les actes de la vie de tous les jours. Toutefois cette aide se limite à l'intérieur de l'établissement, nous n'accompagnons pas physiquement les résidents dans leurs démarches extérieures.

Pour vous sentir en toute sécurité dans votre chambre, vous avez à votre disposition un système d'appel d'urgence. Vous pouvez entrer en contact aussi souvent que nécessaire avec une personne de l'équipe soit à l'aide d'un médaillon pour les appels d'urgence soit avec votre téléphone en composant les numéros internes affichés dans l'établissement.

Télévision et téléphone peuvent être installés si vous le désirez. L'installation de ces appareils sera effectuée par l'agent d'entretien de l'établissement ; vous devrez apporter votre téléviseur, mais le poste téléphonique vous est fourni.



Aménagée avec du mobilier et notamment un lit spécialement adapté aux difficultés de l'âge, cette chambre est la vôtre, aussi vous pouvez vous y installer avec vos objets personnels avec l'aide de notre agent d'entretien.

Dans votre chambre, vous êtes chez vous, vous y recevez votre famille ou vos amis, quand vous le désirez, dans le respect des horaires du règlement de fonctionnement. Vous pouvez naturellement refuser de recevoir toute personne que vous ne souhaitez pas voir.

Pour entrer dans votre chambre, le personnel doit frapper à votre porte et attendre d'y avoir été invité pour ouvrir.

À tout moment, vous pouvez sortir pour aller vous promener, seul si vous le pouvez ou avec des amis, vos proches. Vous pouvez aussi sortir déjeuner et même partir en week-end avec votre famille. Prévenez-nous de votre absence la veille.

Aux beaux jours, n'hésitez pas à profiter de notre jardin d'agrément avec son espace protégé et ses jardinières.



VOTRE BIEN-ÊTRE



La trentaine de salariés de la résidence *de Raymond* est là pour assurer votre bien-être. En charge des trois principaux services que sont l'hôtellerie, les soins et l'administration, toute l'équipe est sous la responsabilité de la direction de l'établissement.

Chaque personne de l'établissement fera preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard et si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

- **Le service hôtelier** comprend des cuisiniers, des agents des services logistiques, et l'agent d'entretien.
- **L'équipe de soins** comprend un médecin coordonnateur, une psychologue, des infirmier(e)s diplômé(e)s d'État, des aides soignantes, des aides médico-psychologiques.
- **Le service administratif** comprend, outre la direction, une secrétaire, un agent d'accueil et d'animation, qui répondent à vos demandes.

La nuit, une aide soignante et un agent de service assurent en binôme des rondes régulières pour votre sécurité.

ANIMATIONS ET SORTIES



L'ambiance conviviale de l'atelier cuisine où l'on échange recettes et savoir-faire...

THÉ, CAFÉ OU CHOCOLAT ?



Thé, café ou chocolat, demandez ce qui vous fait plaisir pour chaque petit déjeuner.

La cuisine est dirigée par un chef cuisinier que nous vous invitons à rencontrer avec vos proches si vous le souhaitez. Il garantit des menus variés, équilibrés et savoureux, qui tiennent compte des régimes prescrits par votre médecin traitant, ainsi que des recommandations de la commission de restauration. Tous les menus sont élaborés sur place et leur préparation respecte les normes d'hygiène de la restauration.

Invitez vos proches aussi souvent que vous le souhaitez, la salle à manger des familles est réservée à cet effet : il suffit d'en informer le secrétariat au minimum 24h à l'avance.

Les déjeuners et dîners sont pris au restaurant.

En fonction de votre état de santé et à la demande du médecin, du personnel soignant ou de la direction, les repas peuvent vous être servis en chambre pendant le temps nécessaire.

- Le petit déjeuner en chambre de 8h à 9h.
- Le déjeuner à 12h.
- Le goûter de 15h45 à 16h.
- Le dîner à 18h30.

Quelle activité préférez-vous ?

Des ateliers pour exercer votre mémoire ?

Des activités plus manuelles comme la cuisine ?

Ou bien préférez-vous participer à une chorale, à la revue de presse, pratiquer la gymnastique douce pour vous maintenir en forme ?

Vous n'avez aucune obligation de participer à ces activités qui sont proposées et organisées par un animateur professionnel dans le seul but que vous y preniez du plaisir.

Le programme des activités de la semaine est affiché avec l'éphéméride au 4^e étage de la résidence, à l'entrée de la salle à manger.

Les activités journalières sont par ailleurs signalées à chaque étage au niveau du salon d'étage.

À tout moment, pour bavarder, regarder la télévision ou partager une collation, ces salons d'étage vous sont destinés. Ils peuvent être rafraîchis si nécessaire (climatisation).



QUALITÉ DES SOINS



La résidence *de Raymond* a signé une convention tripartite avec le Conseil général du Lot et Garonne et l'A.R.S. d'Aquitaine. Elle garantit la qualité des soins prodigués et des personnels engagés.

Le médecin coordonnateur est le référent médical de l'établissement. Il supervise l'équipe soignante, sous l'autorité administrative et réglementaire du directeur. Il veille à une bonne coordination entre les intervenants extérieurs que vous avez choisis (votre médecin traitant, vos médecins spécialistes, votre kinésithérapeute, votre podologue par exemple) et les soignants de l'établissement. Il veille à ce que vous bénéficiiez des soins, y compris urgents, que votre état de santé nécessite, tout au long de votre séjour, même s'il ne prescrit aucun acte médical. Ses horaires de présence dans l'établissement vous seront communiqués. Vous avez par ailleurs l'entière liberté de garder ou de choisir votre médecin traitant à qui il sera proposé la signature d'un contrat portant sur les conditions de son intervention au sein de la résidence.

Quant à votre dossier médical, il est confidentiel et vous pouvez en prendre connaissance dans les conditions prévues par la loi.

Si vous avez momentanément besoin d'être hospitalisé, le personnel se chargera de l'ensemble des démarches administratives et des transmissions nécessaires auprès des équipes médicales de l'hôpital ou de la clinique et vous retrouverez votre chambre à la résidence lorsque vous reviendrez.

Par ailleurs, n'hésitez pas à consulter l'équipe médicale avec vos proches en cas d'évolution de votre état de santé. Nous sommes là pour trouver des solutions ensemble.

À SAVOIR

Le ménage est régulièrement fait dans chacune des chambres, chaque fois que cela est nécessaire. Il est réalisé quotidiennement dans toutes les pièces communes.

Le nettoyage du linge de maison comme les serviettes de toilette, le linge de table, et le blanchissage de vos vêtements personnels sont réalisés toutes les semaines. Il convient de marquer vos affaires personnelles avec des étiquettes à votre nom. Parlez-en à votre famille.

Pour votre linge délicat comme les robes, les lainages ou les manteaux, c'est à vous d'en prévoir le nettoyage, avec l'aide de votre famille si nécessaire.

Le linge de lit (draps, couvertures et couvre lits) est fourni et entretenu par l'établissement.

Chaque jour, le courrier est distribué par l'équipe. Vous pouvez déposer à l'accueil ou faire déposer par une personne de l'équipe les lettres que vous souhaitez envoyer.

Les travaux quotidiens de la résidence et du jardin sont pris en charge par l'agent d'entretien.

Pour les offices ou si vous souhaitez un moment de recueillement, adressez-vous à l'accueil qui vous précisera les dates, heures et lieu des activités culturelles.

Le salon de coiffure est à votre disposition et un coiffeur extérieur est présent dans l'établissement tous les jeudi après-midi. Votre coiffeur pourra venir sur place si vous le désirez.

Pédicure, podologue, kinésithérapeute peuvent également venir vous prodiguer leurs soins qui seront alors à votre charge.

ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE

Avant votre arrivée, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer et de voir ensemble comment vous alliez vous installer.

Rappelons les informations pratiques et les papiers nécessaires le jour de votre venue :

- votre pièce d'identité ;
- votre carte d'assuré(e) social(e) et un justificatif d'affiliation à un organisme complémentaire ;
- votre dossier médical, fourni par votre médecin traitant ;
- vos justificatifs de ressources : votre dernier avis d'imposition ;
- vos affaires personnelles : nécessaire de toilette et linge marqué à votre nom.

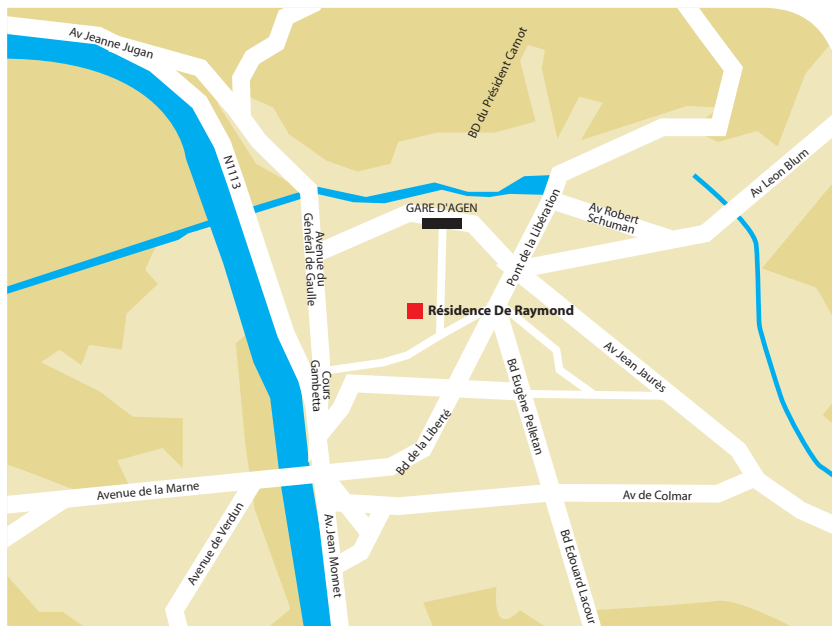
Le tarif mensuel comprend l'hébergement, la restauration, les soins d'aide aux actes de la vie quotidienne et les soins infirmiers, l'animation, l'entretien de votre linge et l'entretien de la résidence.

Le téléphone, les services des prestataires extérieurs ne sont pas compris dans ce prix.

La résidence *de Raymond* n'est pas habilitée à l'aide sociale, néanmoins en fonction de votre santé et de vos ressources, vous bénéficiez de différentes aides :

- l'aide personnalisée au logement (APL) ;
- l'aide personnalisée à l'autonomie (APA).

Vous pouvez si vous le souhaitez déposer vos objets de valeur dans le coffre de la résidence.



Moyens d'accès : **Route :** A62 (axe Bordeaux/Toulouse) Sortie 7 • **SNCF :** gare TGV Agen • **Bus :** réseau urbain.

De Raymond

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

36, cours Washington – 47000 AGEN

Téléphone : 05 53 47 02 98 – Fax : 05 53 66 44 70

Courriel : residencederaymond@fondationpartageetvie.org



Reconnue d'utilité publique

La Fondation Partage et Vie, anciennement Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité, est reconnue d'utilité publique. Son objet d'intérêt général est la lutte contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie ou au handicap. Avec 117 établissements et près de 6 375 salariés, la Fondation est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire.



fondationpartageetvie.org